

## Édito

### Le mot du trésorier

Le trésorier académique s'adresse à vous, car vous étiez syndiqué(e) l'année dernière et, sauf erreur de notre part, votre cotisation 2017-2018 ne nous est pas parvenue.

#### Nous comptons sur votre adhésion :

- Pour participer du **mardi 16 janvier au vendredi 9 février 2018** aux élections internes du SNEs-FSU sur les rapports d'activité et financiers. Pour voter, il faut être à jour de sa cotisation.

#### Les modalités pratiques :

Pour les actifs, il suffit de remplir le bulletin d'adhésion joint, de le dater et de le signer, d'y joindre votre règlement (le barème des cotisations figure sur le bulletin d'adhésion) et de l'envoyer au SNEs-FSU (264 bd de la Madeleine, 06000 Nice).

#### Vous pouvez :

- faire un chèque du montant total de la cotisation (à l'ordre du SNEs-FSU)
- ou opter pour le prélèvement automatique (en remplissant et en signant l'autorisation de prélèvement au bas du bulletin, et en joignant un RIB)
- ou faire plusieurs chèques (en indiquant au verso la date souhaitée pour l'encaissement de chacun).

Pour les retraités, il suffit de remplir le bulletin d'adhésion joint, de le dater et de le signer, d'y joindre votre règlement (chèque à l'ordre du SNEs-FSU) et de l'envoyer à votre trésorier départemental, à l'adresse suivante :

pour le Var : SNEs-FSU, 208 rue Emile Ollivier – 83000 Toulon

pour les Alpes-Maritimes : SNEs-FSU, 264 bd de la Madeleine – 06000 Nice

Bien cordialement,  
Le secrétariat académique

NICE C-DIS  
**P4**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

## Infos Votes des isolés et retraités NAJ



suppl. 2 au NICE SNEs n° 246 de décembre 2017

#### SOMMAIRE

- p. 1 Le mot du trésorier
- p. 1 Les modalités pratiques
- p. 2 Préparer le congrès. Voter...
- p. 3 Annexe 1 : Modalités et bulletin de vote
- p. 4 Annexe 2 : Schéma de vote
- p. 5 Annexe 3 : Bulletin d'adhésion
- p. 6 Annexe 4 : 3 enveloppes pré-remplies

## PRÉPARER LE CONGRÈS

# VOTER SUR LES RAPPORTS D'ACTIVITÉ ET FINANCIERS ACADÉMIQUES ET NATIONAUX UN MOMENT IMPORTANT DE LA VIE DÉMOCRATIQUE DU SNEs-FSU

Tous les deux ans, avant de fixer en congrès les orientations du syndicat et d'élire les directions qui en coordonneront la mise en œuvre, les syndiqués du SNEs-FSU font le bilan des deux ans écoulés et se prononcent sur la façon dont les responsables qu'ils ont élus ont exercé leurs mandats. Ce n'est pas une formalité : le syndicat appartient à ses adhérents.

Organiser la discussion, le scrutin et le dépouillement dans le syndicat, sous le contrôle direct de chacun d'entre vous, c'est faire vivre le SNEs-FSU.

Chaque adhérent a reçu dernièrement le Nice-SNEs n°246 de décembre 2017, contenant notamment le rapport d'activité et le rapport financier de la section académique pour la période 2016-2017.

Nous nous sommes efforcés de le limiter en taille pour permettre à chacun de le lire et de se prononcer lors du vote en toute connaissance de cause.

Les rapports d'activité et financiers présentés par le secrétariat national ont été publiés dans l'UIS, de décembre 2017.

Chaque syndiqué (à jour de sa cotisation pour l'année 2017-18), est invité à se prononcer, à bulletin secret, sur l'activité du SNEs-FSU au cours des deux ans écoulés.

On peut voter par correspondance, si l'on exerce dans un établissement où il y a peu d'adhérents, si l'on est retraité ou bien si l'on est « isolé » : en congé, en détachement, TZR, dans les LP, à l'ESPE....

Les modalités de vote sont jointes à cet envoi.

### Une dernière précision :

Prenez bien soin de faire deux envois distincts pour nous adresser :

- d'une part votre cotisation :  
adressée à SNEs-FSU Cotisations – 264 bd de la Madeleine – 06000 Nice pour les actifs  
adressée à votre trésorier départemental retraité pour les retraités
- d'autre part votre vote : SNEs-Vote (Isolé ou Retraité) – 264 bd de la Madeleine – 06000 Nice.

## Dispositions particulières concernant le VOTE PAR CORRESPONDANCE des Isolés et Retraités

Les VOTES aux rapports d'activité et financiers académiques et nationaux ont lieu du MARDI 16 JANVIER au VENDREDI 9 FEVRIER 2018 inclus.

Le dépouillement académique aura lieu le JEUDI 15 FEVRIER 2018, 14 h 30, au local du SNES-FSU (264 Bd de la Madeleine à Nice).

1) Conformément au règlement intérieur du S3 de Nice et à la décision du Conseil Syndical du 15 juin 2017, le vote sur les rapports d'activité et financiers académiques et nationaux aura lieu du mardi 16 janvier au vendredi 9 février inclus. Les modalités du vote des Isolés et des Retraités sont arrêtées comme suit.

2) Participent au vote tous les syndiqués à jour de leur cotisation au moment où ils votent (cotisation parvenue au Trésorier académique au plus tard le 9 février. Les syndiqués ayant opté pour le prélèvement automatique ou ayant payé en plusieurs fois sont considérés comme ayant payé leur cotisation (autorisation de prélèvement signée et enregistrée au S3).

3) Les Isolés et les Retraités votent par correspondance selon les modalités ci-après.

Le vote se fait sous triple enveloppe, les enveloppes sont jointes à cet envoi :

- le bulletin de vote doit être mis dans la première enveloppe de couleur non cachetée, ne portant aucune indication,
- cette première enveloppe doit être mise dans la deuxième enveloppe cachetée, sur laquelle doivent figurer le nom, la catégorie, le département, à la rubrique établissement préciser isolé ou retraité et la signature.
- cette deuxième enveloppe est à mettre dans la troisième enveloppe pré-adressée cachetée, à envoyer au plus tard le 9 février 2018 – cachet de la poste faisant foi - à :

**SNES - votes**  
**264 bd de la Madeleine - 06000 Nice**

4) Le dépouillement académique des votes des Isolés et des Retraités sera effectué le jeudi 15 février 2018 à 14 h 30, au siège du SNES-FSU, par la Commission académique de dépouillement.

5) Il est rappelé que les rapports d'activité et financier académiques sont parus dans « Nice-SNES » n°246 de décembre 2017, qui a été adressé à tous les syndiqués, les rapports d'activité et financiers nationaux ont été publiés dans le supplément à l'US de décembre 2017.

**En cas de difficultés, contactez le SNES-FSU (04.97.11.81.53)**

Utilisez de préférence le bulletin de vote ci-dessous, car il est plus complet: il comporte les votes académiques et nationaux, contrairement au bulletin de vote national qui ne comporte que les votes nationaux.

**BULLETIN DE VOTE (barrer les mentions inutiles)**

✂

Rapport d'activité national	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Rapport financier national	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Rapport d'activité académique	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Rapport financier académique	POUR	CONTRE	ABSTENTION

**COMMENT  
VOTER**

**« ISOLÉ » ou RETRAITÉ**

BULLETIN DE VOTE (barrer les mentions inutiles)				
Rapport d'activité national	Pour	Contre	Abstention	
Rapport financier national	Pour	Contre	Abstention	
Rapport d'activité académique	Pour	Contre	Abstention	
Rapport financier académique	Pour	Contre	Abstention	

Rayer les mentions inutiles  
sur le bulletin de vote

Insérer le bulletin dans  
l'enveloppe n°1

Ne rien inscrire sur cette  
enveloppe

Insérer l'enveloppe n°1  
dans l'enveloppe n°2

Compléter l'enveloppe  
n°2  
Ne pas oublier de  
**Signer**

Insérer l'enveloppe n°2  
dans l'enveloppe n°3

**Timbrer et poster**





